Communauté de Communes des Sucs

Procès-Verbal

Conseil Communautaire

Jeudi 11 juin 2026

A 19 h 30

Saint Julien du Pinet

Salle polyvalente

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 11 juin 2026, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Saint Julien du Pinet sous la Présidence de M Arthur LIOGIER.
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 5 juin 2026.

Début de séance : 19h40

PRESENTS :
Mr Pierre ASTOR, Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mr Maxime AULAGNON, Mme Eveline BAYET, Mr Gilbert BECHARD, Mme Mylène BONCOMPAIN, Mr Thierry BONNEFOY, Mr Pierre BONNET-SAHUC, Mr Lucas BROUSSELLE, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mme Marie-Aimée DEVUN PERBET, Mr Daniel DI-LITTA, Mr Éric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, Mme Isabelle DURSAP, Mme Marie-Paule GAMOND, Mme Amanda GERENTES, Mme Martine GIBERT, Mme Patricia GOUDARD, Mr Frédéric KAUP, Mr Arthur LIOGIER, Mme Huguette LIOGIER, Mr Gérard MALAQUI, Mme Elisabeth OUILLON PELLISSIER, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Matthieu ROMEYER, Mme Sylvie ROUSSON GIRAUDON.

EXCUSES ET POUVOIRS :
Mr Jean Claude ABRIAL donne pouvoir à Mme Patricia GOUDARD
Louis CHAUDIER donne pouvoir à Mr Arthur LIOGIER
M David JANIN donne pouvoir à Mme Huguette LIOGIER
Mme Julia SAHUC VALENTIN donne pouvoirs à Mr Thierry BONNEFOY
EXCUSES Mme Agnès NOUVET CELLE, Jean-Louis TRILLAND
NON EXCUSES Mr François MOALLIC

Secrétaire de séance : Mme Amanda GERENTES

****

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité **approuve** le Procès-verbal de la séance précédente.*

Conseil de Surveillance de l'Hôpital d'Yssingeaux

M. Arthur LIOGIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **approuve** la désignation de M. Arthur LIOGIER en qualité de membre du Conseil de surveillance de l'Hôpital d'Yssingeaux.*

Composition du CIAS

M. Maxime AULAGNON présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unaimité, **approuve** la nouvelle composition du CIAS.*

FIL CCDS :

Mme Elisabeth OUILLON PELLISSIER présente le dossier.

M. Jean-Paul AULAGNIER fait remarquer que le FIL de la CCDS est différent de celui des autres EPCI. Mme Elisabeth OUILLON PELLISSIER explique que le FIL des SUCS a été fait précocement. Les autres EPCI ont mis en place le FIL pour pouvoir bénéficier des aides LEADER sur les projets. Elle précise à M Jean-Paul AULAGNIER que l'objectif du FIL est de favoriser les commerçants du centre-ville, ce qui est aussi le cas des professions médicales. M Arthur LIOGIER souhaite que le FIL puisse participer à l'installation de professions médicales sur nos territoires en difficultés en matière d'accès aux soins.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **approuve** l'adaptation du règlement intérieur du FIL CCDS ;*

*- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce règlement et sa mise en œuvre.*

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **approuve** les attributions de subventions proposées et autorise leur versement ;*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces aides.*

Pole agricole : prix des pesages

Mme Elisabeth OUILLON PELLISSIER présente le dossier.

M Arthur LIOGIER précise que les charges importantes pesant sur les agriculteurs ont incité les élus à diminuer le tarif du Pont Bascule.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **valide** le nouveau tarif du pont bascule à 10 €/pesée ;*
*- **autorise** la modification du règlement intérieur du site ;*
- **autorise** M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ce nouveau tarif.

Pole agricole : locations précaires

Mme Elisabeth OUILLON PELLISSIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*-**valide** la proposition de tarif de location du pôle agricole ;*
*-**précise** le règlement intérieur du site ;*
*-**autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces locations potentielles.*

Pole agricole : comice agricole 5 septembre 2026

Mme Elisabeth OUILLON PELLISSIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **valide** un soutien financier de 2 000 € dans le cadre de l'organisation du comice agricole,*
*- **autorise** M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce soutien.*

Territoire d'Industrie

Mme Elisabeth OUILLON PELLISSIER présente le dossier.

M Arthur LIOGIER dit que l'on peut constater toute l'ambivalence de l'Etat. Comment peut-on être territoire d'industrie si on ne peut pas augmenter les surfaces économiques disponibles ?

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **valide** une nouvelle convention Territoire d'Industrie ;*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.*

Inventaire ZA

Mme Elisabeth OUILLON PELLISSIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité **valide** l'inventaire des Zones d'Activités communautaires conformément à la démarche citée et à la règlementation en vigueur ; elle en informera les personnes publiques associées : M. le Préfet de Haute-Loire et M. Le Président du SCOT Jeune Loire.*

Comptes Financiers Uniques

Mme Marie-Paule GAMOND présente les CFU pour chacun des Budgets.

➢ *Le conseil communautaire, à l'unanimité :*

*- **approuve** les CFU 2025 du budget principal, du budget centre aquatique, du budget Atelier Relais*

du Meygal, du budget ZA des Sucs et du budget SPANC ;

Affectation du Résultat
Mme Marie-Paule GAMOND présente les affectations de résultats définitives pour chacun des Budgets ci-dessus indiquées.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,* **approuve** l'affectation définitive des résultats 2025 à chacun des budgets 2026.

Décision modificative n° 1 au budget principal :
Mme Marie-Paule GAMOND présente le projet de DM1.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,* ***approuve*** *la DM 1 au budget principal.*

Règlement Budgétaire et Financier
Mme Marie-Paule GAMOND présente le projet de Règlement budgétaire et financier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- ***adopte*** *le règlement budgétaire et financier pour la Communauté de Communes des Sucs,*
- ***fixe*** *à 1000 € le seuil des biens de faible valeur, en dessous duquel l'amortissement sera effectué en 1 année au cours de l'exercice suivant l'acquisition,*
- ***décide*** *de la possibilité de le réviser en cours de mandature si besoin.*

Ouverture de postes

Services administratifs :
M Arthur LIOGIER présente le dossier.
Il rappelle la démarche en cours relative à la feuille de route 2026-2032. Un prochain DGS sera ainsi recruté en septembre 2026 et une ouverture de poste est proposée.
M Frédéric KAUP demande quel est le contenu de l'audit.
M Arthur LIOGIER dit qu'il s'agira d'un audit regroupant les finances, les politiques publiques, les RH.

- *Le Conseil Communautaire,* ***émet*** *un avis favorable, avec 30 voix pour et 2 voix contre, pour l'ouverture de poste cat A.*

Accueil mutualisé
M Arthur LIOGIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,* ***émet*** *un avis favorable sur le recrutement d'une personne à l'accueil mutualisé pour le remplacement d'une agente.*

Centre aquatique :
M Arthur LIOGIER présente le dossier.
Il précise que la CCDS est efficiente au niveau des dépenses pour le centre aquatique. Il faut néanmoins optimiser les recettes.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

- ***émet*** *un avis favorable, pour la création d'un poste en cat B.*
- ***ouvre*** *un poste d'adjoint administratif de régie (cat C) à 0.6 ETP.*

Modification membres titulaires SM Lavalette et Entente Viafluvia
M Arthur LIOGIER présente les modifications proposées sur la représentation initialement votée.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne un **avis favorable** aux modifications suivantes :*
- SM Lavalette : Maxime Aulagnon à la place de Jean-Paul Aulagnier ;
- Entente Viafluvia : Sylvie Rousson, titulaire et Eric Dubouchet, suppléant.

Demande de fonds de concours
Mme Marie-Paule Gamond présente la demande de la commune d'Araules.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité **approuve** l'attribution d'un fonds de concours de 7 479 € à la commune d'Araules.*

Délégation de signature en cas d'absence du Président
M Arthur LIOGIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **approuve** la proposition de délégation de signature en cas d'absence du Président par un membre du Bureau (vice-président ou autre) pris dans l'ordre des nominations ou, à défaut, par un conseiller communautaire désigné par le Conseil.*

Commission Intercommunale des Impôts Directs :
Mme Marie-Paule Gamond présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **valide** le tableau proposé et **autorise** sa transmission au Directeur Départemental des Finances Publiques.*

Boutique OT et dépôt-vente des produits « Fière d'être Altiligérien »
Mme Sylvie ROUSSON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
*- **valide** la proposition dépôt-vente,*
*- **autorise** le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de la démarche.*

Taxe de séjour :
Mme Sylvie ROUSSON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
*- **valide** les nouveaux tarifs de la taxe de séjour conformément à la réglementation en vigueur*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à leur mise en œuvre.*

Conventions avec Haute-Loire Attractivité - Actions de communication de l'ART
Mme Sylvie ROUSSON présente le dossier.
M Arthur LIOGIER à la demande de M Jean Paul AULAGNIER précise les missions de l'agence de l'attractivité mise en place par le Département.

➢ Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :
- **valide** le conventionnement avec HLA pour la mise en œuvre d'actions de communication avec l'ART pour l'Office de tourisme et l'Entente Via Fluvia ;
- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de la démarche.

Centre aquatique :

a) Contrat de maintenance Hervé Thermique
M Maxime AULAGNON présente le dossier.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, M Mathieu Romeyer ayant quitté la salle *:*
*- **valide** le nouveau contrat avec la société Hervé Thermique,*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à le signer ainsi tous document se rapportant à la mise en œuvre du contrat.*

b) Tarifs : précision sur les cours individuels :
M Maxime AULAGNON présente le dossier.

M Arthur LIOGIER indique que le tarif pour les enfants est baissé à 21,80€. A une question de M Pierre ASTOR, Maxime AULAGNON précise que pour les cours individuels, il s'agit du régime des heures supplémentaires qui sont appliqués aux MNS. Suite à la demande de précision de M Frédéric KAUP, M Arthur LIOGIER précise que le tarif enfant est effectivement en baisse par rapport au tarif voté sous l'ancienne mandature.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **valide** la proposition tarifaire complémentaire à la grille de prix du centre O' des Sucs ;*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document relatif à sa mise en œuvre.*

Bilan opération composteurs
M Eric DUBOUCHET présente le bilan.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité **prend acte** du bilan d'étape.*

Espèces à enjeux pour la santé humaine
M Pierre BONNET-SAHUC présente le dossier.

Il indique que le prochain Conseil Communautaire reviendra sur la question du frelon.
L'enjeu se situe désormais au niveau de la destruction des nids. Cela concerne surtout les nids dans les hangars, dans les terrains. L'enjeu est aussi de sensibiliser les propriétaires.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, **valide** la démarche proposée.*

Voirie : point programmes
M Gérard MALAQUI présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **prend acte** de cette information.*

Evaluation et objectifs de travail pour renouvellement CTG
Mme Amanda GERENTES présente le dossier et rappelle les échéances dans l'optique du renouvellement de la convention au printemps 2027.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **valide** les étapes du calendrier du renouvellement de la CTG.*

Info chantier jeunes 2026 :
Mme Amanda GERENTES donne les informations sur les lieux et dates des chantiers jeune.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité **prend acte** des dates des chantiers et des remises des bourses aux jeunes.*

Bilan Job d'été 2026
Mme Amanda GERENTES présente le bilan.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **prend acte** du bilan 2026.*

Fin de séance : 21h30

À Araules,
Le 2 juillet 2026,

Le Président,
Arthur LOGIER

Communauté de Communes des Sucs
Haute-Loire

La secrétaire de séance
Amanda GERENTES